

# 13

## R A P P O R T

### **OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS À DIVERSES ASSOCIATIONS SOCIOÉDUCATIVES**

Il est proposé d'attribuer, aux associations socio-éducatives, les subventions suivantes pour un montant total de 12 421 €.

#### **1) PARTICIPATION À L'ACHAT DE MATÉRIEL :**

La Maison des Associations du Sablon – Centre Social souhaite renouveler son équipement en électroménager, en mobilier et réactualiser son réseau téléphonique. Le coût de ce projet s'élève à 9 020 € avec une participation financière de 3 608 € de la Caisse d'Allocations Familiales, et de 3 608 € du Conseil Général. Il est proposé d'accorder une subvention de 1 804 €, soit 20% du montant total de l'investissement.

#### **2) FINANCEMENT POUR L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS :**

Dans le cadre de sa nouvelle politique en matière de Jeunesse, la Ville de Metz a décidé d'attribuer pour la saison 2008/2009, une participation financière de 1,50 € par jour sans condition de revenu, pour chaque enfant messin participant à un séjour ou à un accueil collectif de mineurs au cours des vacances scolaires. À ce titre, il est proposé d'accorder à la Fédération Départementale de Moselle Familles de France, une aide financière à hauteur de 3 617 € (soit 1,50 € pour 2 411 jours de participation).

#### **3) FINANCEMENT DES FETES ET MANIFESTATIONS :**

Les 21 et 22 novembre 2009, le Réseau Hubert Curien de la Culture Scientifique Technique et Industrielle de Lorraine a organisé à Metz, une manifestation régionale intitulée «Rendez-vous en gares des Sciences ». Il est proposé d'accorder pour ce projet, un soutien financier d'un montant de 2 000 €. Le budget prévisionnel de l'opération s'élève à 212 484 €, dont 80 000 € du Ministère de la Recherche, 18 484 € de la Région. Les Conseils Généraux et les Villes concernées par l'opération ont également été sollicités.

#### **4) AIDE AU FONCTIONNEMENT :**

Dans le cadre de sa participation aux côtés de la Ville de Metz, au dispositif Envie d'Agir et à la Bourse au Permis de Conduire, le Centre de Renseignements et d'Information – Bureau Information Jeunesse (CRI-BIJ) tend à renforcer l'action de la Municipalité en direction de la jeunesse et se positionne comme un soutien important à la mise en œuvre de la politique communale. Il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 5 000 € au titre de l'action du CRI-BIJ, portant ainsi à 25 750 € la participation financière de la Ville pour l'exercice 2009.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la motion suivante :

## **M O T I O N**

### **OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS À DIVERSES ASSOCIATIONS SOCIOÉDUCATIVES**

Le Conseil Municipal,

Les Commissions compétentes entendues,

DECIDE d'accorder les subventions suivantes pour un montant 12 421 € :

#### **1) PARTICIPATION À L'ACHAT DE MATÉRIEL :**

- Maison des Associations du Sablon – Centre Social 1 804 €

#### **2) FINANCEMENT POUR L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS :**

- Fédération Départementale de Moselle Familles de France 3 617 €

#### **3) FINANCEMENT DES FETES ET MANIFESTATIONS :**

- Réseau Hubert Curien de la Culture Scientifique  
Technique et Industrielle de Lorraine 2 000 €

#### **4) AIDE AU FONCTIONNEMENT :**

- Centre de Renseignements et d'Information – Bureau Information  
Jeunesse (CRI-BIJ) 5 000 €

Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice 2009.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document contractuel à intervenir avec les associations concernées.

DECIDE d'imputer les dépenses sur le budget de l'exercice concerné.

Pour le Maire,  
L'Adjoint Délégué :

Thomas SCUDERI